



Les experts dédiés ESS en protection sociale complémentaire

Soutenir vos salariés

avec la prévoyance collective



Pour **faire face en cas de coups durs** dans le cadre **privé ou professionnel** :

- Des garanties adaptées à chaque situation : **incapacité de travail, invalidité, décès, dépendance** ;
- Une couverture prévoyance **conforme à vos obligations légales et conventionnelles**.

Les services intégrés à votre contrat



Un gain de temps au quotidien grâce à des espaces en ligne sécurisés

ChorumEtvous.fr pour **gérer** les informations et **démarches** liées à **votre contrat**.

L'Espace bénéficiaire de rente dédié aux bénéficiaires de rente d'invalidité, de conjoint et d'éducation.

Un espace personnalisé (employeur, tiers de confiance, salarié) avec des **contenus dédiés** en tant qu'adhérent.



Un accompagnement dans les moments difficiles de la vie

Le Fonds d'action sociale en inclusion : **aides financières** (sous conditions d'éligibilité) pour vos salariés fragilisés.

ESS Facilit' et vous : **accompagnement gratuit individuel et confidentiel** dédié aux dirigeants et salariés de l'ESS et assuré par des professionnels de l'aide sociale.



Des outils pour vous accompagner dans vos actions en SQVCT dédiées aux métiers de l'ESS

Des **entretiens-conseils** pour faire le point, un accès permanent à nos cycles de **webinaires et replays**, des **clubs prévention** territoriaux et un **centre de ressources** pédagogiques.



Des supports pour rester informés

Votre Minute Pratique : newsletter mensuelle avec des **astuces pratiques**, les **actualités de nos services**, les événements et **nouveautés réglementaires** à ne pas manquer.

Ness, le média des nouvelles solidarités : **web média gratuit dédié à l'ESS** avec les **actualités du secteur** en temps réel et des **contenus multi format pour décrypter** les actions de ses acteurs face aux défis de notre société.

Protéger vos salariés

avec la complémentaire santé



Pour garantir une protection santé optimale :

- Des **remboursements performants** : hospitalisation, soins courants, pharmacie, optique, dentaire, médecines douces... ;
- Une complémentaire santé **conforme à vos obligations légales et conventionnelles**.

Les services intégrés à votre contrat



Un gain de temps au quotidien grâce à des espaces en ligne sécurisés

Mon entreprise & Harmonie pour **gérer** les informations et **démarches** liées à **vos** contrat.

Harmonie & Moi, espace **dédié à vos salariés** pour la gestion de leur contrat santé et l'**accès à leurs services** (téléconsultation **Mes docteurs**, **deuxième avis médical**...).



Des conseils pour préserver sa santé

Harmonie-Prévention.fr : des ateliers, rencontres et conférences organisés tout au long de l'année.

Un magazine et un site dédié : média mutualiste qui décrypte chaque trimestre les évolutions de la santé, de la société et de la protection sociale.



Kalixia, notre réseau de partenaires de soins qui offre des prestations de qualité à des tarifs préférentiels

Près de **20 000 professionnels** de santé à travers la France en optique, audio, ostéo et dentaire.

Une **réponse immédiate aux demandes de prise en charge**. **Pas d'avance de frais**, grâce au tiers payant systématique.

Des **réductions sur des soins et équipements coûteux et des tarifs négociés**. *Par exemple : jusqu'à 40 % de réduction sur le prix des verres.*



Un accompagnement dans les moments difficiles de la vie

Action sociale Harmonie Mutuelle : une écoute attentive et la possibilité d'aides matérielles en cas de difficultés.

Des solutions adaptées à vos besoins

[harmonie-mutuelle.fr/ess](https://www.harmonie-mutuelle.fr/ess)



Agir pour la santé et la qualité de vie et des conditions de travail de vos équipes

Prévention de l'absentéisme et des risques psychosociaux, amélioration de la qualité de vie au travail...

Nos experts en SQVCT et spécialisés dans les métiers de l'économie sociale et solidaire construisent avec et pour vous des solutions vous permettant de mettre en place une politique de santé et QVCT en réponse aux spécificités de votre activité et de vos équipes :

- **Diagnostiquer et vous guider** dans les priorités d'action en fonction de votre contexte et de vos réalisations ;
- **Vous orienter** vers les solutions adaptées et vous guider dans la recherche de leurs financements ;
- **Vous soutenir** dans la mise en œuvre des actions à chaque étape ;
- **Partager et capitaliser** les expériences.



Favoriser la prévention santé dans vos locaux

Des services personnalisés pour vos salariés, pour vous permettre d'agir, dans vos établissements, sur leur santé et leur bien-être.

- **Harmonie Service Social (H2S)** : un accompagnement en toute confidentialité, dans vos démarches et celles de vos salariés, proposé par une équipe d'assistants sociaux et de conseillers en économie sociale et familiale formée au droit du travail et diplômée d'État ;
- **Check-Up Santé** : faciliter aux salariés l'accès à un bilan de santé complet avec la mise en place de consultations médicales, individuelles et confidentielles sur leur lieu de travail.



Sécuriser votre activité avec l'épargne et l'IARD

Non anticipées ces situations peuvent fragiliser votre entreprise : le versement obligatoire des Indemnités de Fin de Carrière lors du départ à la retraite de vos salariés, les Incendies, Accidents et Risques Divers des biens et des personnes...

Découvrez nos solutions :

- **Indemnités de Fin de Carrière (IFC)** : solution d'épargne qui vous permet d'anticiper les IFC dans les meilleures conditions pour répondre à vos obligations légales, provisionner le passif social, lisser les charges dans le temps, sécuriser votre trésorerie, bénéficier d'avantage fiscal en cas d'imposition sur les sociétés ;
- **Une gamme de contrats d'assurance IARD** pour répondre à vos besoins en termes de **Responsabilité civile du dirigeant** et de **Sécurité des salariés et bénévoles** : prise en charge des frais occasionnés par toutes sortes de risques mettant en péril la pérennité de la structure, information juridique, accompagnement dans la résolution des litiges...



Developper votre politique RH et sociale avec l'épargne

Le recrutement et la fidélisation de vos salariés sont des enjeux majeurs pour assurer la pérennité de votre activité. Nos solutions d'épargne sont des outils précieux pour vous permettre de développer l'attractivité de votre structure :

- **Plan Epargne Retraite Obligatoire (PERO)** : sécuriser vos salariés face à l'avenir, préserver votre budget et disposer d'un accompagnement juridique et fiscal permanent ;
- **Epargne salariale** : contribuer à l'épargne de vos salariés tout en maîtrisant vos coûts en les associant aux résultats de votre structure et en favorisant l'épargne collective.

Le pôle d'expertise dédié aux acteurs de

L'Économie Sociale et Solidaire d'Harmonie Mutuelle

Les équipes d'Harmonie Mutuelle ESS, de par leur connaissance du secteur acquise aux côtés d'associations, mutuelles, fondations, coopératives, entreprises sociales et de leurs salariés, vous proposent une offre complète de garanties et de services en protection sociale complémentaire adaptée à vos attentes : prévoyance, santé, épargne retraite et salariale, IARD, santé et qualité de vie au travail...

L'écoute et la proximité au cœur de notre accompagnement

Votre structure vit et se développe, nos experts présents sur tout le territoire sont à vos côtés pour vous accompagner et vous conseiller au fil du temps.

Des valeurs et un ADN commun qui s'appuient sur le partage et la force des collectifs

- **Construire** des offres et services en collaboration avec adhérents et partenaires sociaux ;
- **Proposer** des solutions responsables et durables en partenariat avec Mutex et les mutuelles du Groupe VYV ;
- **Soutenir** la structuration et la professionnalisation du secteur (appui aux observatoires...);
- **Favoriser** la collaboration inter-branches et inter-réseaux.



Près de
900 000
personnes protégées

Soit **1 salarié sur 3**
du secteur



Près de
25 000
structures adhérentes



Des adhérents
dans toutes les
CCN de l'ESS

Acteur et partenaire privilégié de *L'Économie Sociale et Solidaire*

Acteur de l'économie sociale et solidaire et Entreprise Mutualiste à Mission, Harmonie Mutuelle, mutuelle fondatrice du Groupe VYV, a toujours été créatrice de valeur pour la société. Sa vocation non lucrative et son ancrage dans les territoires lui permettent d'œuvrer pour l'accès aux soins pour tous, une protection sociale étendue et une société de solidarités.

Fortes de l'expérience et de l'engagement de ses équipes dédiées, les solutions d'accompagnement d'Harmonie Mutuelle ESS, vous permettent, au quotidien, d'être acteur de votre protection sociale tout en restant mobilisés sur votre rôle essentiel d'utilité sociale.

rendez-vous sur

harmonie-mutuelle.fr/ess

Harmonie Mutuelle

Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 538 518 473,
Numéro LEI 969500JLU5ZH89G4TD57
Siège social : 143, rue Blomet - 75015 Paris



Harmonie
mutuelle
GROUPE **vyv**

AVANÇONS collectif

